

COMMISSION EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

**RAPPORT DE LA**

tenue à Rome  
14-16 février 1978

**QUARANTIÈME SESSION DU  
COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION  
EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA  
FIÈVRE APHTEUSE**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



AGA: EUFMD/X/1978/1

RAPPORT  
de la

Quarantième session du Comité exécutif  
de la

Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse

tenue à  
Rome, Italie, 14-16 février 1978

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Rome, 1978

## TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION.....	1
1. Adoption de l'ordre du jour.....	1
2. Situation aphteuse et activités du secrétariat .....	2
2.1 Situation et prophylaxie de la fièvre aphteuse en Europe; débat sur l'infection à virus A; situation aphteuse en Amérique du sud et politiques d'importation	2
2.2 Situation aphteuse en Turquie et campagnes dans le sud-est de l'Europe et en Anatolie.....	5
2.3 Situation et contrôle de la maladie en Afrique du Nord..	7
2.4 Maladie vésiculeuse du porc.....	8
3. Activités régionales et projet de coopération européenne.....	9
4. Activités du Groupe de recherche.....	10
5. Activités futures, comptes pour 1977, budget révisé pour 1978	11
6. Poste de secrétaire de la Commission	11
7. Questions diverses - commentaire du président relatif à la situation en ce qui concerne la fièvre aphteuse au Botswana	12
-----	
Annexe I Foyers aphteux et types de virus signalés en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord en 1977	14
Annexe II Production du vaccin antiaphteux en Europe	18
Annexe III (a) Campagnes dans le sud-est de l'Europe; vaccins fournis par la FAO ou par son intermédiaire (b) Financement des campagnes contre les virus SAT 1/A <sub>22</sub> /ASIE <sub>1</sub> dans le sud-est de l'Europe	22
Annexe IV Activités futures, comptes pour 1977, budget révisé pour 1978	24
Annexe V Activités régionales - projet européen	27

## INTRODUCTION

La quarantième session du Comité exécutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a eu lieu au Siège de la FAO à Rome du 14 au 16 février 1978.

Présents: Dr. A.C.L. Brown (Royaume-Uni), président  
Prof. L. Bellani (Italie)  
Dr. R. Vollan (Norvège) vice-présidents  
Dr. M. Bugarski (Yougoslavie)  
Dr. P.N. Dragonas (Grèce)  
Dr. F. Walla (Autriche)  
Dr. S. Cetin (Turquie)  
Dr. M. Nazlioglu (Turquie)

Membre d'office: Dr. J.G. van Bekkum (Pays-Bas), président du Groupe de recherche

Assistaient aux débats: Dr. R.B. Griffiths, (FAO), chef du Service de la santé animale  
Dr. G.M. Boldrini, (FAO), secrétaire de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse  
Mlle J. Raftery, (FAO), assistante administrative

Le président a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux membres et en transmettant les excuses du Professeur Eckerskorn, empêché, qui n'a pu non plus envoyer un représentant. Il a aussi souhaité la bienvenue au Dr. Harry C. Mussman, directeur de la Division de la production et de la santé animales, au Dr. R.B. Griffiths, chef du Service de la santé animale et au Dr. J.G. van Bekkum, président du Groupe de recherche.

Il a ensuite donné la parole au Dr. Mussman, qui s'est déclaré heureux d'avoir été invité à participer à la réunion et qui a confirmé le grand intérêt qu'il portait aux débats du Comité. Après avoir souligné l'utilité des liens étroits existant entre la FAO et la Commission européenne pour aborder le problème aphteux dans une optique mondiale, il a appelé l'attention du Comité sur certaines questions qui, à son avis, devraient demeurer prioritaires. En particulier, il a mentionné le problème de la sécurité dans les fabriques de vaccin, celui du diagnostic différentiel de la fièvre aphteuse et de la maladie vésiculeuse du porc sur le terrain et la nécessité de continuer à fournir une aide à la Turquie pour améliorer le dispositif de défense de l'Anatolie et de l'Europe continentale.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Le président a alors proposé l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Situation de la maladie et activités du secrétariat
  - 2.1 Situation et prophylaxie de la fièvre aphteuse en Europe
  - 2.2 Campagnes contre la fièvre aphteuse exotique dans le sud-est européen et renforcement des laboratoires (assistance à la Bulgarie)
  - 2.3 Situation et contrôle de la maladie en Afrique du Nord
  - 2.4 Maladie vésiculeuse du porc
3. Promotion de la coopération régionale en matière de fièvre aphteuse
4. Activités du Groupe de recherche et des laboratoires coopérants - membres du Groupe
5. Autres activités - situation financière - activités futures
6. Secrétaire de la Commission
7. Questions diverses

L'ordre du jour proposé a été adopté.

Le secrétaire a présenté le document de travail intitulé "Rapport au Comité exécutif sur les activités en 1977", où sont traités les points 2, 3, 4, 5 de l'ordre du jour.

## 2. Situation aphteuse et activités du secrétariat

2.1 Situation et prophylaxie de la fièvre aphteuse en Europe En présentant ce point de l'ordre du jour, le secrétaire a appelé l'attention sur la situation très favorable enregistrée en Europe entre janvier et décembre 1977 (Annexe 1). En considérant l'évolution de la maladie en Europe, il convient à son avis de faire une distinction entre les foyers causés par des souches indigènes de virus et les foyers qui, étant liés à l'introduction de l'infection à partir de territoires d'outre-mer, doivent retenir particulièrement l'attention des participants à la réunion.

La situation des pays qui ont enregistré des cas de maladie depuis la dernière session (avril 1977) a été alors examinée.

Espagne (rapport du secrétaire). Comme par le passé, le secrétaire a procédé à des échanges périodiques d'informations avec l'Espagne. L'évolution de la situation en Afrique du Nord a offert une excellente occasion de renforcer les bonnes relations existant avec ce pays.

Les efforts visant à juguler la maladie ont marqué de nouveaux progrès en 1977. Au total, 26 foyers ont été enregistrés entre janvier et juillet. Seuls des porcins étaient affectés, sauf dans deux cas de maladie chez des bovins. Comme l'année précédente, seul le virus C a été isolé. La maladie a marqué une pointe en février et mars 1977 - 15 foyers et environ 9 000 porcins exposés - mais aucun cas de maladie n'a été constaté au cours des six derniers mois.

Comme les années précédentes, les campagnes prophylactiques ont comporté la vaccination annuelle de tous les bovins âgés de plus de 4 mois (2,5 millions d'animaux vaccinés) et la vaccination bisannuelle des porcins reproducteurs (500 000). Le vaccin usuel OAC a été employé chez les bovins, les ovins et les caprins, tandis que des vaccins spéciaux (à l'huile et au dextran) ont été utilisés pour la protection des porcins. Bien qu'elle ne produise pas directement du vaccin A Maroc, l'Espagne a surveillé étroitement la situation dans le sud du pays et exercé un contrôle rigoureux sur les mouvements d'animaux à travers le détroit de Gibraltar.

République fédérale allemande A part le foyer de virus A qui a été enregistré en janvier 1977 (et qui a été signalé à la vingt-deuxième session de la Commission), deux foyers, causés par le virus C, se sont déclarés en mars. Ils ont intéressé 83 bovins et 39 porcins. Ils n'étaient pas très éloignés d'une fabrique de vaccin. Un abattage systématique a été pratiqué et aucun autre cas n'a été signalé depuis.

République démocratique allemande Après 12 mois d'absence de la maladie, un foyer a été signalé chez des porcs dans le district de Greifswald, où se trouve également l'Institut de la fièvre aphteuse. Le virus O a été isolé. Un abattage systématique et une vaccination en anneau ont été immédiatement pratiqués. Aucun autre cas n'a été signalé et le pays a été déclaré exempt de fièvre aphteuse à partir du 20 janvier 1978.

Grèce Le Dr. Dragonas a décrit comme suit la situation aphteuse dans son pays. Trois foyers primaires ont été enregistrés en Grèce, tous causés par le virus A. Le premier s'est déclaré en juin 1976 et il était manifestement lié à l'alimentation des animaux avec des détritiques provenant d'une unité militaire qui avait importé de la viande non désossée d'Amérique du Sud (Uruguay). Les deux autres foyers se sont déclarés en août et septembre 1977. Dans deux des trois foyers primaires, des porcs nourris de détritiques ont été atteints, mais il n'a pas été possible d'établir une relation évidente avec l'importation de viande non désossée d'Amérique du Sud. Etant donné les caractéristiques singulières

du virus isolé dans ces foyers, le gouvernement hellénique a néanmoins décidé de suspendre les importations de viande non désossée d'Amérique du Sud à partir de novembre 1977. Le président a félicité le Dr. Dragonas des mesures prises en Grèce pour éviter la réapparition de foyers causés par des virus non présents en Europe.

Italie La situation a été très favorable pendant onze mois en 1977, avec trois foyers seulement enregistrés (117 porcins et 107 bovins exposés au total) en mai et juin 1977. L'un de ces foyers a toutefois été causé par une souche atypique de virus du type A (A Sicile 1977).

En décembre 1977, il y a eu une recrudescence soudaine de la maladie. Tant le virus C que le virus A ont été isolés dans différentes parties du pays et cette situation a persisté en janvier 1978. On a identifié jusqu'à présent 28 foyers: 23 causés par le virus C et 5 par le virus A. Au total, 1 337 bovins et 3 954 porcins ont été exposés au virus C, tandis que 140 bovins et 9 porcins ont été affectés par le virus A. Le virus C s'est répandu dans diverses provinces du nord de l'Italie et dans une province méridionale (Foggia). Sa diffusion a été favorisée par des mouvements d'animaux infectés, effectués au moment où le programme annuel de vaccination généralisée n'en était qu'à ses débuts et où l'immunité des animaux vaccinés précédemment était en train de décliner.

Le Dr. Bellani a informé le Comité de l'impossibilité d'identifier l'origine des foyers de virus C en Italie, malgré tous les efforts déployés. Aucun lien de cause à effet n'a pu être établi - ou soupçonné - avec la manipulation de virus C dans des fabriques de vaccin italiennes et il n'y avait aucun signe de présence de la maladie dans les pays à partir desquels l'Italie importe près de deux millions d'animaux par an. On a néanmoins noté que la maladie apparaissait parfois dans des groupes où des animaux importés avaient été introduits. La possibilité que des porteurs de virus importés soient à l'origine des foyers notés en Italie a donc été envisagée et elle était encore à l'étude au moment de la réunion.

Pour combattre les foyers de virus A, on a appliqué une politique d'abattage rigoureuse dès qu'on s'est aperçu que la souche de virus A isolée montrait des affinités avec les souches sud-américaines. Tous les animaux (140 bovins et 9 porcins) ont été abattus et détruits. Parallèlement à l'abattage, des investigations ont été faites sur de la viande non désossée importée du Brésil. Une souche atypique de virus A, sérologiquement analogue à A Sicile 1977, a été isolée dans un cas. Elle a été envoyée au Laboratoire mondial de référence pour étude plus approfondie.

Poursuite du débat sur l'infection à virus A en Europe et politiques d'importation Le secrétaire a dressé un bref historique de l'infection à virus A en Europe depuis 1975, année où une souche A atypique a été découverte en Italie (Alexandrie). Bien que l'on n'ait aucune preuve de l'origine lointaine et des liens de parenté de toutes les souches A isolées depuis en Grèce, en Italie, au Maroc, en Algérie, en République fédérale allemande et aux Pays-Bas, il convient de noter que: (a) ces isolats semblaient différents tant des souches A européennes (A<sub>5</sub> ou A<sub>7</sub>), que du groupe de souches A<sub>22</sub>; (b) le virus atypique A n'est apparu que dans les pays et lieux où a été mise en circulation de la viande non désossée provenant d'outre-mer; (c) en Amérique du Sud, une évolution intéressante de la situation épizootologique - avec l'isolement de nouvelles souches du virus A a commencé à se dessiner en 1976 (ou plus tôt) et s'est poursuivie en 1977, des souches atypiques du type A ayant été isolées par ailleurs durant cette période en Italie (3), en Grèce (3), en République fédérale allemande (1), aux Pays-Bas (1), ainsi qu'en Afrique du Nord.

A son avis, l'inquiétude exprimée lors de la vingt-deuxième session de la Commission européenne devant la situation générale dans le monde et les préoccupations de ceux qui avaient souligné la nécessité d'intensifier l'envoi de spécimens de virus au laboratoire mondial de référence de Pirbright semblaient justifiées. C'est en effet le rôle du secrétariat d'attirer l'attention des pays membres sur l'opportunité de se conformer plus étroitement aux recommandations de la Commission relatives aux politiques d'importation.

En conclusion, le secrétaire a évoqué les résultats des travaux effectués avec le concours du Centre panaméricain de la fièvre aphteuse (PAHO), résultats que l'AVRI a communiqués

aux gouvernements en décembre, par l'intermédiaire de l'OIE. Il semble que toutes les souches isolées en Europe et en Afrique du Nord sont apparentées aux souches A isolées ces dernières années sur le terrain au Brésil et en Argentine.

Le Dr. Brown a déclaré que, étant donné l'évolution de la situation en Amérique et vu en particulier que le virus A<sub>5</sub> n'est pas apparu en Europe depuis plusieurs années, la composition de la réserve britannique stratégique de vaccin à utiliser en cas d'urgence avait été modifiée. Jusqu'à présent, les souches de virus utilisées pour produire 4,5 millions de doses monovalentes de vaccin ont été les suivantes: 0<sub>1</sub>BFS 1860, A<sub>30</sub> Pando et C<sub>1</sub> Noville. Comme aucune souche de virus A analogue à A Pando n'a été isolée dans les foyers sévissant actuellement en Europe et ailleurs, il a été décidé que les réserves futures de vaccin de type A seraient constituées à partir du virus A<sub>24</sub> Cruzeiro. En faisant ce choix, on a tenu compte de la grande variété des souches du groupe A<sub>24</sub> et aussi des nouvelles souches sud-américaines A Bajé et A Venceslau, qui sont plus proches de A<sub>24</sub> que de A<sub>5</sub>.

On a ainsi été amené à penser que les pays d'Europe continentale devraient eux aussi reconsidérer la composition du vaccin qui est utilisé depuis 25 ans. Le Dr. van Bekkum a averti le Groupe des nombreux problèmes liés à cette question complexe. Une réflexion approfondie et une action coordonnée sont nécessaires avant qu'une modification soit décidée. Il a donc été convenu de renvoyer cette question à l'examen du Groupe de recherche, à sa prochaine réunion.

Quelques délégués se sont inquiétés de la persistance de la fièvre aphteuse en Amérique du Sud, malgré la quantité de vaccin produite et distribuée. Le Dr. Bellani a souligné que certains pays d'Amérique du Sud ont subi les attaques de l'une des plus graves épizooties des derniers temps sans que l'Europe en ait jamais été informée. Le Gouvernement italien, par conséquent, n'a pas eu la possibilité d'adopter des mesures adéquates et tempestives de protection. Il a ensuite attiré l'attention sur la présence en Amérique du Sud de 21 maisons productrices du vaccin, dont la plupart sont contrôlées par des compagnies européennes: une dizaine de différents vaccins sont fabriqués pratiquement en dehors de tout système officiel de contrôle. La vaccination massive est exécutée théoriquement trois fois par an mais à en juger par les résultats, et considérant les quantités énormes de vaccin mis dans le commerce, on est amené à conclure que les intérêts commerciaux l'emportent sur le vrai objectif de la lutte contre la maladie. Il a ensuite affirmé qu'à son regret il devait une fois de plus souligner les insuffisances du Centre Panaméricain de la Fièvre Aphteuse (PAHO) à l'égard de la diffusion d'informations tempestives sur l'état et l'évolution de la maladie dans le continent, ainsi que le manque persistant de collaboration entre le PAHO et le Laboratoire mondial de référence de Pirbright. Le Dr. Bellani a conclu que la Commission européenne devrait aider l'Amérique du Sud à améliorer les méthodes et les procédures de lutte anti-aphteuse et, plus particulièrement, à élever la qualité des vaccins utilisés et à mettre en oeuvre le contrôle officiel préalable de ces vaccins.

Le président a déclaré que des informations plus complètes avaient été obtenues récemment sur la situation aphteuse et que la collaboration entre le PAHO et le Laboratoire mondial de référence s'était resserrée. Il a confirmé que le prochain objectif en Amérique du Sud devrait être de porter la puissance des vaccins à 3 DP50 au moins. Le secrétaire a fait observer que, même en Europe, l'accord n'était pas encore unanime sur la teneur minimale des vaccins en DP50, ni sur le technique de l'épreuve. Le Dr. van Bekkum a fait le point de la situation en ce qui concerne la fixation de normes minimales pour les vaccins anti-aphteux utilisés en Europe. Les différentes parties semblaient s'être mises d'accord à la réunion de l'Association internationale de standardisation biologique tenue à Lyon en 1976, mais les dernières propositions de la Commission européenne de pharmacopée ne répondent pas encore aux normes adoptées par la Commission à sa dernière réunion, en mars 1977. Les discussions se poursuivent.

On a estimé que la prochaine réunion de la COSALFA à Rio fournirait aux européens une occasion appropriée d'exprimer leurs vues et leurs desiderata au sujet de la lutte et de la prophylaxie anti-aphteuses en Amérique du Sud. Il a été décidé que le président devrait se mettre en contact avec la CEE et étudier la possibilité d'obtenir que les intérêts européens soient représentés au plus haut niveau possible à cette réunion.

Programmes prophylactiques Le secrétaire a informé le Comité que les programmes réguliers de vaccination massive en Europe continentale n'avaient pas subi de modifications, sauf au Danemark où la vaccination en anneau autour de l'Institut de la fièvre aphteuse a été suspendue. Malheureusement, de vastes zones restent sans protection dans le secteur sud-est, entre l'Adriatique et la mer Noire. La Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie dépendent entièrement des approvisionnements extérieurs et leur situation deviendrait critique si des souches étrangères de virus s'introduisaient dans la plaine du Danube. De nouvelles unités de production ont été récemment inaugurées à l'Institut Pasteur en Roumanie, ce qui, en accroissant encore les quantités de vaccin disponibles, concourt à renforcer le dispositif dans l'est de l'Europe.

Le Dr. Bellani a fait observer que le manque de synchronisation empêchait l'Europe d'obtenir de meilleurs résultats et des informations plus dignes de foi sur le degré de protection qui peut être escompté à une époque déterminée de l'année, dans la population animale. Une meilleure coordination des mesures prophylactiques en Europe continentale permettrait certainement de faire des importations dans de plus grandes conditions de sécurité. Après diverses observations sur les conditions écologiques, climatiques et sociales différentes qui font que les européens éprouvent des difficultés à effectuer une vaccination massive à la même époque de l'année, il a été convenu que des informations plus détaillées sur l'époque et la durée des campagnes prophylactiques pourraient contribuer à assurer une meilleure coordination des efforts. Il a été convenu que cette question devrait être examinée à la vingt-troisième session de la Commission.

Enquête sur la production de vaccin en Europe Le secrétaire a annoncé que, suite aux délibérations de la vingt-deuxième session, un questionnaire avait été envoyé à tous les producteurs de vaccin européens pour obtenir des informations à jour sur la production normale de vaccin et la capacité de production des divers laboratoires nationaux et privés. Ces informations viennent compléter celles qui sont publiées dans les rapports des sessions de la Commission sous la rubrique "Programmes prophylactiques" (Annexe II).

Le Comité s'est déclaré satisfait du travail accompli et a estimé que les installations disponibles en Europe, spécialement dans le secteur privé, suffiraient pour faire face aux nécessités urgentes dans le continent européen.

Fuite de virus aphteux à partir des laboratoires Le fait qu'en 1977 également des cas de maladie ont été découverts à proximité de laboratoires producteurs de vaccin a conduit à examiner le problème des fuites de virus et de la sécurité à l'intérieur et autour des laboratoires. Le Dr. van Bekkum a souligné la nécessité d'étudier à fond les cas de fuite de virus aphteux à partir de laboratoires, en particulier de ceux qui fabriquent des vaccins. Des renseignements détaillés sur les résultats de ces enquêtes devraient être mis à la disposition des autres laboratoires.

## 2.2 Situation aphteuse en Turquie et campagnes dans le sud-est de l'Europe et en Anatolie

### Epizootiologie

Thrace turque Après plus de quatre ans d'absence de la maladie, quatre foyers, tous causés par le virus 0, ont été signalés en Thrace entre avril et octobre 1977. La maladie a affecté de jeunes bovins dans des zones éloignées des frontières avec la Grèce et la Bulgarie.

L'incidence de la maladie en Anatolie a été à peu près la même que les années précédentes, mais le nombre des foyers causés par le virus A<sub>22</sub> a été plus grand, signe d'une recrudescence de l'infection en 1977. Au total, 733 foyers - c'est-à-dire 733 villages affectés par la maladie - ont été enregistrés en 1977 sur l'ensemble du territoire turc.

Typage Le typage a été poursuivi très activement comme le montrent les 1 246 spécimens de matériel suspect examinés durant l'année. Le virus 0 a été isolé chez 540 échantillons, et 324 échantillons ont donné des résultats positifs pour A<sub>22</sub>. 0 Machour, souche de virus 0



différente de  $O_1$ , n'a pas été signalé jusqu'à présent en Turquie, mais on sait que  $O$  Machour existe en Iran.

Le gouvernement turc a envoyé un membre de l'Institut de la fièvre aphteuse d'Ankara à l'Institut Razi (Téhéran) en février 1978 pour s'enquérir de la répartition de  $O$  Machour et des recherches exécutées sur ce virus.

Campagnes de vaccination Les zones tampons en Thrace ont été maintenues entre le printemps et l'été de 1977, conformément au plan présenté à la vingt-deuxième session de la Commission (voir Annexe III).

La FAO a distribué du vaccin trivalent ( $O_1/A_{22}/ASIE_1$ ) comme suit:

Turquie	240 000 doses
Bulgarie	190 000 "
Grèce	170 000 "

Selon les rapports émanant des pays concernés, le bétail se trouvant dans les zones frontalières de la Turquie avec la Grèce et la Bulgarie a été vacciné en mai et juin. Avec du vaccin de sa propre production, la Turquie a étendu la vaccination au reste de la Thrace turque et, comme les années précédentes, à des zones situées au sud de la mer de Marmara. L'utilité de cette opération a été une fois de plus démontrée par les événements survenus sur le terrain. C'est certainement grâce à la protection de base conférée par les vaccinations précédentes que les foyers de virus  $O$  en Thrace (en avril, juillet, octobre) ont pu être maîtrisés, sans conséquences pour les zones frontalières communes.

En Anatolie, une vaccination trivalente a été exécutée durant l'été dans les zones frontalières orientales limitrophes de l'Iran et de l'Irak. Cette opération a englobé la zone de Van frappée par un tremblement de terre et, pour permettre le traitement complet de cette région, la FAO a fourni 300 000 doses supplémentaires de vaccin trivalent achetées au titre d'un projet ad hoc (6/TUR/01/E) (Programme de coopération technique de la FAO).

Les vaccinations suivantes ont été effectuées en Turquie durant l'année: Thrace, 1 110 392 animaux; zones tampons dans l'est et le sud-est de l'Anatolie (y compris Van), 1 057 586 animaux; Anatolie centrale (vaccination en anneau - fermes d'Etat - parcs d'engraissement), 3 000 034 animaux.

Au total, 6 910 000 doses monovalentes ont été produites à Ankara durant l'année. Elles ont été distribuées en diverses combinaisons de vaccin trivalent ( $O_1, A_{22}, ASIE_1$ ), bivalent et monovalent.

Maintien des zones tampons en 1978 Le secrétaire a déclaré qu'il avait été décidé, lors de réunions précédentes, que la vaccination contre  $ASIE_1$  pourrait être suspendue (à partir de 1978) dans les zones tampons de la Thrace, si la situation épidémiologique ne se modifiait pas. En fait, alors qu' $ASIE_1$  était encore présent au Proche-Orient en 1974, le seul et le dernier foyer d' $ASIE_1$  signalé en 1976 l'a été en Irak.

Etant donné ce qui précède et les ressources limitées qui subsistent sur les fonds destinés aux campagnes, la FAO ne livrera plus de vaccin contenant la valence  $ASIE_1$ . On compte toutefois que la Turquie continuera à produire ce vaccin tant que la présence du virus dans les pays voisins, le long de la frontière orientale en particulier, ne pourra être exclue avec certitude. A titre de précaution, une vaccination trivalente devra être exécutée aux confins sud-est de la Turquie pendant quelques années à venir, et une certaine quantité de vaccin  $ASIE_1$  devrait être conservée pour faire face à toute éventualité.

Compte tenu des opinions exprimées et des requêtes formulées par les services vétérinaires des trois pays participant au maintien des zones tampons en Thrace, le secrétaire a proposé que soit effectuée le plus tôt possible une livraison de 700 000 doses de vaccin bivalent  $A_{22}/O_1$ , à distribuer comme suit:

Turquie	400 000 doses
Bulgarie	180 000 doses
Grèce	120 000 doses

Le programme de la campagne de 1978 a été approuvé par le Comité.

Au nom de son gouvernement, le délégué turc a remercié la FAO de son aide pour le maintien des zones tampons et informé le Comité que les campagnes de 1978 en Turquie avaient déjà commencé avec la livraison à la Thrace de 400 000 doses de vaccin produites à Ankara.

L'Annexe III (A et B) indique les livraisons de vaccin A<sub>22</sub>/ASIE<sub>1</sub> faites par la FAO en cours de la période 1973-1977.

L'Annexe IV (1) porte sur le programme et le financement de la campagne de printemps de 1979.

### Réseau de laboratoires dans le sud-est de l'Europe

Les principales informations contenues dans le rapport du secrétaire au Comité sont les suivantes. En Turquie, la construction de nouvelles unités de production de vaccin a repris après un arrêt de plusieurs mois. Il faudra au moins un an pour terminer le nouveau bâtiment et un an encore pour l'équiper partiellement. Le secrétaire a informé le Comité qu'une nouvelle reconduction de deux ans du projet PNUD (TUR 549) d'assistance technique à l'Institut de la fièvre aphteuse d'Ankara avait été approuvée. Cela permettra de continuer à donner des conseils en 1978 et 1979. Ce projet, ainsi que la subvention de 1 million de dollars que la CEE a fournie à la Turquie, seront très utiles durant la phase plus critique du passage de la production pilote à la production industrielle. Le Dr. Çetin a déclaré qu'une subvention supplémentaire de 2,6 millions de dollars avait été demandée à la CEE. Si elle est accordée, cette nouvelle contribution permettra à la Turquie d'achever d'ici 1980 l'installation de tout l'équipement nécessaire pour atteindre la pleine capacité de production et de disposer ainsi, avec trois ans d'avance, d'une quantité de vaccin correspondant aux besoins totaux du programme de vaccination dans le pays. Le Comité a estimé que la proposition et les programmes turcs devaient retenir l'attention et méritaient le soutien de la CEE et des autres organismes qui contribuent au renforcement des dispositifs prophylactiques dans le sud-est de l'Europe.

La capacité de production du laboratoire de la fièvre aphteuse d'Athènes va sans doute augmenter en 1978, grâce à une meilleure utilisation des installations techniques disponibles à Aghia Paraskevi. Un montant de 16 700 dollars, prélevé sur les fonds destinés aux campagnes, a été dépensé pour acheter certains équipements indispensables à ce programme.

L'Istituto Zooprofilattico de Brescia et la Commission ont continué à fournir une aide à la Bulgarie, pour permettre à l'unité pilote provisoirement installée à l'Institut de recherche vétérinaire de Sofia de devenir opérationnelle. A cet effet, la Commission a financé des missions de spécialistes, une bourse de perfectionnement de 2 mois pour un expert bulgare à Brescia et, sur les fonds destinés aux campagnes, l'achat de fournitures supplémentaires (équipement et produits chimiques) qui ne pouvaient être obtenues sur place. Les dépenses se sont montées à 19 154 dollars. La Bulgarie reçoit aussi une aide pour l'établissement des plans définitifs du nouvel Institut de la fièvre aphteuse (voir rapports précédents). Une aide financière à cet effet a été demandée au PNUD.

### 2.3 Situation et contrôle de la maladie en Afrique du Nord

Maroc et Algérie Le Comité a noté que les recommandations de la vingt-deuxième session concernant ces deux pays avaient été appliquées. En mai, le secrétaire s'est rendu au Maroc et en Algérie. Il a examiné la situation aphteuse et aidé les autorités des deux pays à établir des programmes prophylactiques et des demandes d'assistance technique au titre du programme de coopération technique de la FAO. Une deuxième mission de trois semaines

(entre juillet et août) a été exécutée au Maroc par le Dr. Stouraitis, expert de la FAO, qui a établi les plans d'un laboratoire pour la fièvre aphteuse. Ces activités ont reçu l'appui de la Commission.

Le gouvernement a lancé des programmes de vaccination massive avec du vaccin acheté en France. Un lot supplémentaire de 1 million de doses de vaccin A Maroc a été commandé en octobre par la FAO, comme prévu dans le projet PCT 6/MAR/01/E qui avait été approuvé entre temps. Au titre de ce projet, le professeur Panina de Brescia, a exécuté une mission en janvier 1978 pour donner au Maroc des conseils sur l'organisation de services de diagnostic et sur la production pilote de vaccin anti-aphteux.

Un projet analogue a été approuvé par la FAO en septembre 1977 pour aider l'Algérie à combattre le même virus qui, dans ce cas, n'avait pas eu une diffusion épizootique. Le projet 6/ALG/02/M prévoit la livraison de 1 million de doses de vaccin avant la fin de janvier 1978 et la fourniture d'une assistance technique pour organiser des services de diagnostic dans le pays.

République arabe d'Égypte. Le secrétaire a annoncé que, à la demande du gouvernement égyptien, un projet PCT (T/EGY/01/T) avait été approuvé par la FAO. Ce projet prévoit la poursuite, jusqu'au printemps de 1978, des activités entreprises les années précédentes pour développer la production de vaccin en Égypte. De l'équipement a été livré ou commandé pour installer une unité pilote dont la capacité de production envisagée est de 2 millions de doses de vaccin par an. Le Dr. Stouraitis, ancien directeur du projet, a aidé le secrétaire à préparer le projet et à obtenir de l'équipement supplémentaire pour une valeur de 56 228 dollars. L'Institut de Padoue a accepté de collaborer avec l'Institut du Caire/Abbassia en envoyant, pour des missions de courte durée, des consultants chargés d'aider le personnel local à surmonter les problèmes qui surgiront certainement quand la suspension cellulaire sera entreprise sur une échelle semi-industrielle, (en l'absence de l'expert de la FAO).

Libye. L'absence de toute information sur la situation aphteuse en Libye a été regrettée et il a été suggéré de prendre contact avec les autorités de ce pays.

#### 2.4 Maladie vésiculeuse du porc

Le Comité exécutif a examiné l'évolution de la maladie en 1977.

Royaume-Uni. La situation favorable signalée à la Commission en 1976, année où trois foyers seulement ont été enregistrés, ne s'est pas maintenue en 1977: 14 foyers d'infection ont en effet été notés en janvier et février. Ils étaient limités à deux localités des comtés du nord de l'Angleterre. Ils ont été combattus par un abattage systématique, accompagné de l'enquête habituelle sur l'origine de l'infection, les mouvements des porcs sur pied, etc. Les deux mois suivants, aucun autre foyer n'a été décelé.

Quatre nouveaux foyers ont été confirmés en mai et juin dans un des comtés du nord précédemment touché. Pendant les sept mois qui ont suivi, aucun cas n'a été confirmé mais de nombreux cas suspects ont fait l'objet d'examens cliniques et de laboratoire qui ont donné des résultats négatifs.

En 1974 après la première apparition de la maladie dans le pays, le Royaume-Uni a reconnu la nécessité d'enquêtes sérologiques continues pour savoir si la maladie n'était pas endémique ou n'était pas en train de le devenir.

L'enquête sérologique No. 5, enquête aléatoire sur des porcs présentés à l'abattage qui a porté sur plus de 1 100 troupeaux à l'engraissement dans toutes les parties du Royaume-Uni, a révélé qu'un troupeau avait une réaction sérologique positive. Curieuse coïncidence, ce troupeau se trouvait dans l'un des comtés du nord où, au même moment, au début de 1977, la maladie se manifestait cliniquement. L'enquête sérologique No. 6 a porté sur des sérums provenant d'environ 200 troupeaux de reproducteurs d'élite où des échantillons de sang étaient prélevés pour déceler la présence de la maladie d'Aujeszky.

et de gastroentérite transmissible. On n'a pas trouvé de traces d'exposition précédente au virus de la maladie vésiculeuse.

Le Royaume-Uni reste d'avis que les pays où plus de deux foyers distincts d'infection ont été observés ne peuvent prétendre être exempts de la maladie s'ils ne présentent des preuves fondées sur des enquêtes sérologiques statistiquement significatives.

La maladie vésiculeuse du porc est préoccupante surtout du fait que, si on la néglige ou si on ne la combat pas énergiquement, des foyers de fièvre aphteuse causés soit par des souches classiques de virus aphteux soit par des types exotiques risquent de passer inaperçus et qu'une grave épidémie de fièvre aphteuse risque de se produire avant que des mesures zoosanitaires puissent être prises.

Le Royaume-Uni procède actuellement à l'examen de toute une série de produits importés salés et fumés à base de viande de porc pour vérifier si le virus de la maladie vésiculeuse ne continue pas à entrer dans le pays et à s'installer chez les animaux réceptifs.

République fédérale d'Allemagne Un seul foyer d'infection a été signalé en juillet 1977 dans la région de Hesse. La politique d'abattage systématique a été appliquée avec succès.

Italie Trente-neuf foyers ont été confirmés en 1977 dans différentes régions du pays, particulièrement dans la vallée du Po, mais aussi en Italie centrale. Ces foyers intéressaient 40 000 porcs mais six seulement ont été abattus.

On n'a pas signalé d'autres attaques de maladie vésiculeuse en Europe en 1977, mais les participants ont exprimé la crainte que la diffusion du virus ne soit pas limitée à trois pays. La nécessité d'enquêtes sérologiques sur les porcs a de nouveau été soulignée, ainsi que l'intérêt de ces sérums pour d'autres études épidémiologiques sur les maladies virales des porcs. Le virus de la maladie vésiculeuse du porc a été isolé en décembre 1977 au Laboratoire mondial de référence sur du matériel soumis par les autorités de Hong-Kong.

### 3. Activités régionales et projet de coopération européenne

Le secrétaire a appelé l'attention du Comité sur les développements du projet de coopération du PNUD examiné initialement à Varna en 1975 (voir le résumé en Annexe V). Il semble probable que le PNUD fournira une aide au plan national, par exemple à la Bulgarie. Néanmoins, les responsables du projet de coopération du PNUD continuent à s'intéresser à une action conjointe. Cette attitude coïncide avec celle de la Commission, étant donné le besoin manifeste d'échanges de personnel entre les pays pour former des spécialistes.

Le Comité a examiné de nouveau la question des cours de formation de divers niveaux, pour répondre aux besoins des différents pays. On a reconnu que le temps où il était permis d'escompter que les institutions nationales supporteraient la totalité des dépenses considérables entraînées était révolu et qu'il fallait chercher d'autres sources de financement. La nécessité de cette formation a été reconnue et les pays les plus concernés ne semblent pas encore avoir accordé aux propositions toute l'attention qu'elles méritent. Il est indispensable d'identifier les besoins, et le meilleur moyen de le faire consiste à demander aux pays de spécifier leurs besoins en matière de formation. Il faudrait établir une nette distinction entre les bourses d'étude et les centres de formation. Si les responsables du projet de coopération du PNUD n'étaient pas prêts actuellement à s'engager à financer les cours envisagés, la Commission pourrait élaborer un modeste projet pilote. On pourrait commencer par envoyer une lettre aux Etats membres d'Europe orientale. Le Comité a décidé que le Dr. Boldrini et le Dr. van Bekkum devraient examiner de concert la façon de contacter les pays intéressés et que le travail préparatoire devrait être terminé à temps pour que la Commission puisse examiner la question à fond lors de sa session générale de 1979.

#### 4. Activités du Groupe de recherche

Les activités du Groupe de recherche (voir rapport de la réunion du Groupe de recherche tenue à Brescia en juin 1977) ont été brièvement passées en revue, spécialement en ce qui concerne l'étude inter-laboratoire des méthodes de titrage du virus et des anticorps. Mention a été faite en particulier de la participation d'une vingtaine de laboratoires à la première et à la seconde phase de l'étude. Des échantillons de sérum et de virus conservés dans de la glace carbonique ont été transportés en automobile à travers l'Europe. On a émis l'espoir que la troisième phase serait terminée avant la réunion de Bruxelles, en juin 1978.

Les conditions dans lesquelles doivent s'effectuer les échanges de virus exotiques entre laboratoires ont été examinées. On a noté que la présence du virus A<sub>24</sub> en Europe septentrionale avait été décelée avec un certain retard parce que les sérums disponibles avaient donné des réactions positives mais faibles. Si un virus véritablement exotique était introduit, il y aurait vraiment lieu de se préoccuper. Des antigènes exotiques devraient être disponibles dans quelques laboratoires nationaux, avec des garanties appropriées et sous la responsabilité des services vétérinaires nationaux correspondants. Il ne devrait pas y avoir d'expérimentation sur les grands animaux. Cette question devrait être examinée par le Comité exécutif et par la Commission à la lumière des progrès considérables qui ont été réalisés depuis dix ans en matière de sécurité.

La question du stockage de virus de semence ou de vaccins de type exotique a aussi été soulevée, et les avantages et les inconvénients des deux systèmes ont été examinés.

Les participants à la réunion ont estimé qu'il faudrait soumettre à l'examen de la vingt-troisième session de la Commission aussi bien les résultats de l'étude inter-laboratoires que les opinions exprimées sur les divers problèmes dont le Groupe de recherche avait saisi le Comité.

Le Comité a ensuite approuvé l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe de recherche, qui doit se tenir à Uccle au milieu de juin 1978. L'ordre du jour provisoire suivant a été adopté:

- a) Résultats des deuxième et troisième phases de l'étude conjointe sur le titrage des virus et des anticorps,
- b) Progrès récemment accomplis en ce qui concerne les mesures physiques et les données biochimiques sur les virus aphteux,
- c) Comparaison des souches par utilisation de mélanges de sérums d'animaux vaccinés, dans différentes épreuves (fixation du complément, séro-neutralisation),
- d) Examen de la composition valentielle des vaccins normalement utilisés en Europe,
- e) Questions diverses (y compris échange de renseignements sur la situation et l'importance de la souche 0 Machour au Proche-Orient).

Pour terminer, le Comité a brièvement examiné les problèmes relatifs à la composition du Groupe de recherche et souligné que ses membres étaient des personnes nommées sur invitation directe. On a estimé que les membres actuels devraient rester en fonction en particulier le distingué président Dr. J.G. van Bekkum. Quelques questions délicates entrent en jeu, mais on a insisté sur le fait que les membres seraient de préférence des directeurs d'Instituts prêtant leurs services à titre personnel. Conformément à ce principe, il a été décidé que le Dr. Eskildsen, nouveau directeur de l'Institut de Lindholm, devrait être invité à devenir membre du Groupe de recherche. Le secrétaire a été prié de clarifier, avec les autorités compétentes, la position du représentant italien au sein du Groupe de recherche. \*\*

\*\* Depuis la réunion le Professeur G.F. Panina a été nommé par les autorités italiennes pour remplacer le Professeur L. Nardelli et le Docteur M. Eskildsen, Directeur, Institut de Lindholm, a donné son accord pour se joindre au Groupe en remplacement du Docteur E. Michelsen.

## 5. Activités futures, comptes pour 1977, budget révisé pour 1978

Le secrétaire a appelé l'attention du Comité sur le document pertinent figurant dans le rapport au Comité exécutif sur les activités en 1977 et le budget révisé pour 1978 (voir annexe IV). Il a déclaré que les activités du secrétariat en 1978 seraient conformes au programme pour 1977/78 dont la Commission avait délibéré à sa vingt-deuxième session.

Il a informé le Comité que la ventilation des dépenses pour 1977 et 1978 (Annexe IV, tableaux A et B) était donnée pour répondre au vœu exprès formulé par les délégués à la vingt-deuxième session de la Commission, qui avaient éprouvé des difficultés à établir une corrélation entre les dépenses effectives et les dépenses projetées (budget) dans le budget administratif du fonds fiduciaire 9042. Il a annoncé que le budget pour 1978, présenté à la vingt-deuxième session sous forme provisoire, était maintenant soumis sous sa forme révisée à l'approbation du Comité. Mention a été faite en particulier du fait que le Comité était invité à approuver le virement de 17 000 dollars du Compte spécial au Chapitre II - Dépenses urgentes - du budget administratif. Ce montant, avec le solde de 13 000 dollars restant dans le budget administratif, assureraient un crédit total de 30 000 dollars pour les dépenses urgentes. Comme les fonds destinés aux campagnes seront prochainement épuisés, ce montant pourrait être utilisé au besoin pour compléter les crédits affectés aux campagnes de vaccination.

Au nom du Comité, le président a demandé quelques précisions sur le virement à partir du Compte spécial et des informations supplémentaires sur les fonds destinés aux campagnes. Le secrétaire a alors indiqué brièvement comment les fonds fiduciaires 9097 et 9111 avaient été utilisés au cours des années et combien il restait d'argent pour les activités futures.

Le budget administratif révisé du fonds fiduciaire 9042 pour l'année 1978 a été approuvé tel quel par le Comité exécutif.

### Autres activités

Le Comité a noté que les amendements à l'acte constitutif et au règlement financier adoptés à la vingt-deuxième session de la Commission avaient été approuvés par le Conseil de la FAO à sa soixante-deuxième session (résolution 5/77).

### Membres de la Commission

Le Comité a été heureux d'apprendre qu'une procédure avait été entamée pour que l'Espagne devienne membre de la Commission. Il a aussi noté que d'autres pays, en Europe orientale, envisageraient d'adhérer à la Commission.

## 6. Poste de secrétaire de la Commission

6.1 Choix du candidat La question de la désignation du successeur du Dr. Boldrini a été examinée au cours d'une séance secrète (14 février) du Comité exécutif.

Le directeur général de la FAO avait soumis au Comité exécutif quatre noms choisis sur une liste de 28 candidats. Cette procédure reflète la prérogative spéciale de la Commission qui a le droit de faire des recommandations concernant cette nomination et elle est aussi conforme à la décision prise par le Comité exécutif lors de sa réunion de Paris, en mai 1977.

Le Dr. Bellani a vivement protesté contre cette manière de procéder et les Drs. Griffiths et Boldrini sont venus expliquer au Comité comment la liste restreinte avait été établie à partir d'un si grand nombre de candidats hautement qualifiés et compétents.

La réunion a alors repris en séance secrète et, par décision de la majorité (cinq voix contre deux), la candidature du Dr. P. Stouraitis a été retenue pour que le président la transmette au directeur général par l'intermédiaire de M. Mussman.

Malheureusement, le Dr. Bellani, pour une question de principe, s'est abstenu de voter, et a fait ensuite savoir qu'il était douteux que l'Italie reste membre de la Commission. Il devra consulter son ministre.

6.2 Nomination du candidat Le troisième jour de la réunion, le président a informé le Comité que le directeur général de la FAO avait accepté la proposition du Comité exécutif tendant à nommer le Dr. P. Stouraitis secrétaire de la Commission européenne.

6.3 Révision de l'article XII.1 de l'Acte constitutif concernant la nomination des membres du secrétariat de la Commission européenne A la fin de la session, le directeur de la Division de la production et de la santé animales a informé le Comité exécutif que, étant donné les divergences existant entre les règlements de la FAO et l'Acte constitutif de la Commission européenne au sujet de la nomination des membres du secrétariat de la Commission, le Comité exécutif sera invité à examiner la proposition d'amendements à soumettre à la prochaine session générale de la Commission. Il n'y a pas eu de commentaires sur cette question, sauf que le président a déclaré que, en ce qui concerne le Royaume-Uni, l'Acte constitutif de la Commission européenne avait été approuvé par le Parlement, de sorte qu'il désirerait connaître l'avis des instances juridiques de son pays à ce sujet avant que la question soit examinée par le Comité exécutif ou soumise à la vingt-troisième session de la Commission.

Il a été décidé qu'une lettre exposant brièvement la position de la FAO serait envoyée aux Etats-membres le plus tôt possible.

## 7. Questions diverses

7.1 Prochaine session du Comité exécutif Il a été décidé que la prochaine session du Comité exécutif aura lieu à Rome du 23 au 26 janvier 1979.

7.2 Commentaire du président relatif à la situation en ce qui concerne la fièvre aphteuse au Botswana Comme les membres du Comité exécutif n'avaient pas de questions à soulever sous le point "questions diverses", le président a décrit, pour information et consultation, mais non pour décision, l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement dans le nord du Botswana. Il a expliqué que les espèces domestiques au Botswana n'avaient pas été infectées par la maladie depuis dix ans et il a donné des précisions sur les programmes zoosanitaires menés énergiquement dans ce pays et comportant la vaccination régulière deux fois par an du bétail dans le nord du Botswana et dans une partie de la zone tampon dans le centre-est du pays. Le pays a été divisé par deux grandes clôtures interdisant le passage du bétail et du gibier, et le bétail se rendant d'une zone à l'autre doit subir une quarantaine obligatoire qui comprend un examen de la bouche de tous les animaux.

Le Botswana est un pays qui a appliqué à fond le principe des zones indemnes de maladie formulé par la FAO et accepté par la Commission. Ces principes ont été mis à l'épreuve à l'occasion de la reprise des importations de viande réfrigérée désossée à partir du tiers sud du pays où la plus grande partie du bétail n'est pas vacciné. La partie centrale de la zone tampon est restée exempte de maladie depuis que les grilles de la zone de quarantaine ont été fermées il y a quatre mois, de même que la région sud. Le poids principal de l'infection a passé maintenant sur la région nord.

On ne pourra peut-être pas livrer de viande à l'Europe dans les 30 jours suivant la date à laquelle les animaux de boucherie ont commencé à être acheminés vers l'abattoir de Lobatse, qui a été réouvert le 15.1.78 uniquement pour le bétail de la région sud, après avoir été fermé pendant quatre mois. L'immunité incomplète conférée spécialement par le vaccin SAT<sub>2</sub> (SAT<sub>1</sub> et SAT<sub>2</sub> sont les vaccins utilisés au Botswana) est un sujet d'inquiétude. Le problème de l'efficacité et de la faible durée de conservation à la température ambiante des vaccins SAT doit être étudié d'urgence et de façon approfondie.

Le Dr. Griffiths a déclaré que la FAO fournissait une aide au Botswana pour combattre la fièvre aphteuse, dans le cadre du Programme de coopération technique. Il a ajouté que la FAO s'intéresserait de très près aux décisions qui seront prises par d'autres organisations au sujet de la reprise partielle du commerce avec le Botswana.

Le président a souligné que la décision véritable devrait être prise par les pays de la CEE à Bruxelles et qu'il avait soulevé la question parce qu'elle intéressait directement la Commission de la FAO. Il a noté avec satisfaction le bref débat qui avait pu se dérouler, dans les limites du temps disponible.



**TABLEAU I**  
Foyers aphteux et types de virus signalés en Europe, au Proche-Orient et en Afrique du Nord en 1977  
(Les dates entre parenthèses se rapportent au dernier foyer enregistré)

EUROPE	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Islande (n'a jamais eu de fièvre aphteuse)												
Norvège (1952) Suède (1966)												
Finlande (1959) Irlande (1941)												
Danemark (1970)												
Grande-Bretagne (1968) Irlande du Nord (1941)												
R.U. Jersey (1974)												
Belgique												
Pays-Bas	A**											
type:												
Luxembourg (1963)												
France (janvier 1975)												
Rép. Féd. d'Allemagne	I		2									
type:	A**		C									
Italie					2	1						15
type:					0	A**						A**C
Suisse (Mars 1973)												
Autriche												
Espagne	I	9	6	3	4		3					
type:	C	C	C	C	C		C					
Portugal (1971)												

Notes: Voir page suivante

Tableau I (suite) 1977

EUROPE	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Tchécoslovaquie (mai 1975)												
Rép. dém. allemande type:												1 0
Pologne (1971)												
Yougoslavie (Septembre 1974)												
Hongrie (Nov. 1972)												
Roumanie (Janvier 1973)												
Bulgarie (Février 1973)												
Albanie (1959)												
Malta (juillet 1975)												
Chypre (1964)												
Grèce type:								1 A**		2 A**		
Turquie (1) type:	60	51	68	75	90	107	64	64	54	43	37	22
U.R.S.S. (2) type:	14	12	10	10	9	11	12	11	5	6	5	2
	0A*	0A*	0	0A*	0A*	0A*	0A*	0A*	0A*	0A*	0	0A*

Notes: Un blanc signifie aucun foyer; Sous-types: 0=0; A=A<sub>5</sub>(A<sub>7</sub>); A\*=A<sub>22</sub>; A\*\*=Groupe de souches apparentées d'Amérique du Sud/Europe/Afrique du Nord (Laboratoire mondial de référence, déc.1977)

(1) Turquie: ASIA<sub>1</sub> signalé pour la dernière fois en septembre 1973.

(2) U.R.S.S. Républiques de Lituanie, d'Estonie et de Lettonie: exemptes de fièvre aphteuse depuis 1966. Derniers foyers de A<sub>22</sub> - Biélorussie juin 1974 (un foyer), Ukraine, avril 1973.

Tableau 1 (suite) 1977

PROCHE-ORIENT	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Jordanie												
Liban												
Syrie		2										
Irak	5	7	6			3	1	2				
Iran		5	3	3	2	8	5	12	9	5	3	3
type:		0	0	0	0 A*	0 A*	0	0 A*	0	0	0	0
Israël	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
type:												
<hr/>												
AFRIQUE DU NORD (1)												
Egypte (République arabe d')	2	-	1	-	1							
type:	0		0		0							
Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Algeria			12	11								
type:			A**	A**								
Maroc					25	3	4					
type:					A**	A**	A**					

Notes: Un trait signifie aucun renseignement parvenu; A\* = A<sub>22</sub>; A\*\* = Groupe de souches apparentées d'Amérique du Sud/Europe/Afrique du Nord

Types de virus: ASIA, dernier rapport d'Irak en juillet 1975. Le Lab. Mon. de Référence a effectué le typage de matériel reçu des pays suivants: Irak (0), Koweït (A\*), Yémen (A\* et 0), Emirats arabes unis (A\*), Algérie (A\*), Maroc (A\*). En Iran, Egypte et Israël le typage a été effectué localement.

(1) Lybie - pas d'information

## ANNEXE I

TABLEAU 2  
Statistiques sur les foyers de fièvre aphteuse en Europe de 1965\* à 1977

Pays	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Suède		1											
Royaume-Uni y compris Isles Anglo-Normandes	1	34	2 210	187						1			
Danemark	2	39	5	5	8	2							
Pays Bas	1 426	2 194	196				21	7		3	2		1
Belgique	112	323	22	1	3	2	1			60	21	1	
France	10	59	17	40	35	4	8	2	1	89	2		
Allemagne, Rép. féd.	15 942	4 689	3 350	68	12	8	12	21	7	14	13	5	3
Suisse	671	321		23	1				1				
Autriche	34	22							1 651	7	1		
Italie	5 842	1 554	210	23	132	147	14	9	13	5	31	61	18
Malte											24		
Espagne	1 303	29	306	561	522	473	508	361	353	244	90	29	26
Portugal	770	17	520	923	160	103	1 055						
Allemagne, Rép. dém.	80	29	66	3	4	2	3					9	1
Pologne	39	3	9		6	1	1						
Tchécoslovaquie	40	4		9	7			11	17		1		
Hongrie	53	1	4	60				18					
Roumanie	4	1		17	6			12	1				
Bulgarie	1	1							3				
Yougoslavie	115	12		76				12	9	4			
Grèce	3	1	80		111	24	18	284	356	13		1	3
Turquie	3 963	816	2 173	303	1 654	650	359	1 351	1 118	465	351	864	33
Union des Rép. soc. soviétiques	2 884	3 013	3 323	1 359	473	573	349	569	705	194	120	196	107
TOTAL	33 295	13 163	12 491	3 658	3 134	1 989	2 349	2 657	4 235	1 099	656	1 166	892

ANNEXE II

Production du vaccin antiaphteux en Europe

In conformité avec les délibérations de la Vingt-deuxième Session de la Commission européenne, un questionnaire a été envoyé aux laboratoires de la fièvre aphteuse, soit officiels soit privés, en Europe, afin de mettre à jour et de compléter les informations reçues chaque année et publiées dans les rapports des sessions sous le titre "Situation de la prophylaxie anti-aphteuse en Europe".

Les dites enquêtes ont visé jusqu'à présent à la récolte d'informations sur les programmes de vaccination, les territoires couverts par la vaccination, les valences entrant dans la composition des vaccins et le coût, ainsi que la puissance requise et les résultats des épreuves officielles des vaccins.

L'Institut de Pirbright a fait une étude des souches utilisées en Europe en collaboration avec le Groupe de Recherche et les résultats ont été publiés à l'Annexe II du Rapport de la XIXème Session de la Commission qui s'est tenue en avril 1972.

L'objectif de cette enquête était d'obtenir des informations supplémentaires sur le volume des productions, en particulier sur le potentiel de production exprimé en nombre de doses monovalentes que les pays seraient en mesure de produire mensuellement en utilisant toutes les installations disponibles.

Les tableaux ci-joints reflètent la situation du moment.

## PRODUCTION DU VACCIN ANTIAPHTEUX EN EUROPE

Pays et/ou producteur	Production annuelle (moyenne du dernier biennium et pourcentage pour exportation)	Capacité mensuelle de production	Méthode de production (et puissance moyenne)	Prix
FRANCE (IFFA et Roger Bellon)	Trivalent OAC 33 000 000 doses dont 30-40% exportées Bivalent 900 000 doses dont 50% exportées Monovalent 6 000 000 doses toutes exportées	IFFA 10-12 millions de doses Roger Bellon 4 millions de doses	Frenkel et suspension de cellules Nota: Méthode R. Bellon brevetée de purification des virus Frenkel 100%	0,70 F.F. la dose monovalent 2,1 F.F. la dose trivalent
BELGIQUE Institut National de Recherches vétérinaires	Trivalent OAC 2 400 000 doses toutes exportées	1 million de doses	Puissance 4,8 DP 50	25 F.B. la dose trivalent
PAYS-BAS Institut National de Lelystad	Trivalent OAC 4 400 000 doses moins de 1% exporté Monovalent 1 000 000	3 millions de doses	Frenkel 100% Puissance 10 DP 50	1,81 D.F.I. + T.V.A. la dose monovalent
ALLEMAGNE REP.FED. Behringwerk & Bayer Nota: Laboratoire Wellcome en Allemagne voir Groupe Wellcome	Trivalent OAC 10 000 000 doses dont 10% exportées Monovalent 1 000 000 doses dont 90% exportées	3.2 millions de doses	Suspension de cellules 100% Puissance supérieure à 3 DP 50	

ANNEXE II (suite)

Pays et/ou producteur	Production annuelle (moyenne du dernier biennium et pourcentage pour exportation)	Capacité mensuelle de production	Méthode de production (et puissance moyenne)	Prix
ITALIE Instituts Zoo-prophylactiques de - Brescia Padoue Perouse et Turin	Trivalent OAC 21 000 000 doses	8 million de doses dont 4,5 millions à Brescia	Brescia - flacons roulants et suspension de cellules Padoue et Perouse - suspension de cellules Puissance entre 8 et 15 PD 50	
GROUPE WELLCOME Centres de production au Royaume-Uni, en Espagne et en Rép. Féd. d'Allemagne	Trivalent OAC 14 000 000 doses dont 10% exportées Bivalent (divers types) 2 000 000 doses toutes exportées Monovalent (divers types) 14 000 000 doses dont 67% exportées	Monovalent 30 millions de doses	Suspension de cellules 100% Purification: Al(OH) <sub>3</sub> , absorption Inactivation A.E.J. Adjuvants: Al(OH) <sub>3</sub> , saponins Puissance: 6 DP50 (dilution d'adjuvants)	Trivalent OAC £0,25 la dose
DANEMARK	Monovalent 1 500 000 à réduire à 900 000 à partir de 1978	500 000 doses	Suspension de cellules (méthode Frenkel arrêtée)	1.7 C.D.
GRECE	Bivalent OA 160 000 Monovalent 160 000	100 000 doses	Couche monocellulaire (flacons roulants)	
TURQUIE	Trivalent 750 000 Bivalent 1 700 000 Monovalent 3 000 000 (Valences A <sub>22</sub> , ASIA <sub>1</sub> , 0	1,5 millions de doses	Suspension de cellules 80%; Frenkel 10%; couche monocellulaire 10%	

## ANNEXE II (suite)

- 21 -

Pays et/ou producteur	Production annuelle (moyenne du dernier biennium et pourcentage pour exportation)	Capacité mensuelle de production	Méthode de production (et puissance moyenne)	Prix
AUSTRIA HONGRIE BULGARIE			Nouvelles installations de production de vaccin en construction dans les laboratoires nationaux	
TCHECOSLOVAQUIE				
		2 millions de doses	Suspension de cellules - (nouvelle installation)	
YUGOSLAVIE	Petit laboratoire à Belgrade Nouvelles unités de production envisagées			
ROUMANIE Institut Pasteur		5 millions de doses	Couche monocellulaire (flacons roulants) et suspension de cellules (Nouvelles unités de production inaugurées en 1977) Jusqu'alors le vaccin a été produit par la méthode Waldmann	
POLOGNE Institut National	Trivalent OAC 700 000	300 000 doses	Méthode Frenkel Puissance 5 DP 50	
U. R. S. S. Instituts Nationaux	Trivalent O <sub>1</sub> /A <sub>22</sub> /C <sub>1</sub> 40 000 000 Monovalent 100 000 000		Méthode Frenkel et lapin Puissance 6 à 8 DP 50	0,08 Rb.



ANNEXE III (a)

A<sub>22</sub>/ASIE<sub>1</sub> Campagnes dans le sud-est de l'Europe: vaccins fournis par la FAO ou par son intermédiaire

Période 1973 - 1977 \*\*\*\*

\* T=Turquie G=Grèce B=Bulgarie C=Chypre

Année et stade de la campagne	Type(s) et nombre de doses bovines	Destination* et nombre de doses fournies	Institut fournisseur*	Prix en $\text{¢}$ \$E.-U. FOB ou CIF
1973 printemps et automne	A <sub>22</sub> 150 000	B. 150 000	IFFA Téhéran	22 $\text{¢}$
	ASIE <sub>1</sub> 600 000	T. 200 000 G. 200 000 B. 200 000	" "	"
1974 printemps  automne	ASIE <sub>1</sub> 500 000	T. 500 000	Wellcome, R.U.	14 $\text{¢}$
	ASIE <sub>1</sub> /A <sub>22</sub> 400 000	T. 200 000	IFFA Téhéran	44 $\text{¢}$
	ASIE <sub>1</sub> 200 000	G. 200 000 T. 200 000	" "	CEE Don**
	ASIE <sub>1</sub> 500 000	T. 250 000 G. 200 000 C. 50 000	IFFA Téhéran " "	CEE Don** " "
ASIE <sub>1</sub> /A <sub>22</sub> 300 000	B. 200 000 C. 100 000	Wellcome, R.U. IFFA Téhéran " "	R.U. Don CEE Don** " "	
1975 printemps  automne	ASIE <sub>1</sub> /A <sub>22</sub> 500 000	T. 250 000 B. 250 000	IFFA Téhéran " "	CEE Don** 26 $\text{¢}$
	ASIE <sub>1</sub> 50 000	G. 50 000	" "	CEE Don**
A <sub>22</sub> 250 000	T. 250 000	IFFA Téhéran	CEE Don**	
ASIE <sub>1</sub>	T. 100 000 G. 150 000	" "	" "	
1976 printemps	A <sub>22</sub> 400 000	T. 250 000	IFFA Téhéran	CEE Don**
	ASIE <sub>1</sub> 300 000	B. 150 000 B. 150 000 T. 150 000	" " " " " "	" " " " " "
1977 printemps  été	ASIE <sub>1</sub> /A <sub>22</sub> /O 600 000	T. 240 000 B. 190 000 G. 170 000	IFFA Téhéran " " " "	42 $\text{¢}$ CIF " "
	ASIE <sub>1</sub> /A <sub>22</sub> /O 300 000***	T. 300 000	" "	50 $\text{¢}$ CIF

(\*\*) Vaccins mis à la disposition de la FAO à partir des stocks de la CEE; transport et assurance payés par la FAO

(\*\*\*) Livraison spéciale pour l'est de la Turquie, payée par le Programme de coopération technique de la FAO

(\*\*\*\*) 700 000 doses de A<sub>22</sub>/O<sub>1</sub> commandées en janvier 1978 pour les campagnes de printemps (prix par dose C.I.F. US\$ 37)

ANNEXE III (b)

Financement des campagnes contre les virus SAT 1/A22/Asie 1 dans le sud-est de l'Europe

A. Contributions en espèces ou en vaccins obtenues par la FAO auprès de différentes sources entre 1962 et 1977

<u>1. Contributions individuelles de pays européens</u>	<u>Total</u>	
	\$ E.-U.	\$ E.-U.
En espèces (Fonds de dépôt FAO 9097):		
Irlande (1962-1968)	30 980	
Suisse (et Lichtenstein) (1962-1975)	125 300	
Autriche (1962-1973)	121 609	
Islande (1963)	500	
Finlande (1963)	15 505	
Yougoslavie (1963-1977)	74 990	
Suède (1963-1974)	128 532	
Danemark (1963-1967)	156 180	
Norvège (1963-1975)	95 171	
Royaume-Uni (1964-1965)	575 068	
Bulgarie (1973-1974)	27 998	
Hongrie (1973-1974)	37 653	
	<hr/>	1 388 486
En vaccins (*):		
Israël (1962)	3 500	
Royaume-Uni (1962-1974)	803 500	
	<hr/>	807 000
2. <u>Contributions de la Communauté économique européenne (**):</u> (Fonds de dépôt FAO 9111) déposées en 1963, 1964, 1966, 1973 et 1976		3 922 739
3. Contributions du Fonds pour imprévus des Nations Unies, du Fonds FAO pour les interventions d'urgence contre les maladies du bétail et de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (1962-1964)		312 000
	<hr/>	<hr/>
	TOTAL GENERAL	6 430 225

\* non compris des dons faits par la France et la Turquie (respectivement 1 400 000 et 15 000 doses de vaccins exotiques) et par la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, la Suisse et la Hongrie (920 000 doses de vaccins européens) correspondant à 450 000 dollars;

\*\* sans compter 1 800 000 doses de vaccin exotique données en 1974 et 1975 et équivalent à 450 000 dollars.

B. Apport du Fonds spécial (Nations Unies) pour l'installation de laboratoires antiaphteux en Turquie projets TUR 33 - TUR 549; période couverte novembre 1969 - décembre 1976.	\$ E.-U.	1 328 000
		<hr/>

## ANNEXE IV

### Activités futures, comptes pour 1977, budget révisé pour 1978

Les activités du secrétariat en 1978 seront conformes au programme prévu pour 1977/78 par la Commission à sa vingt-deuxième Session. Le document pertinent a été communiqué (Annexe 9) avec le rapport de la Session. Aucune modification substantielle n'est envisagée, sauf en ce qui concerne le budget de 1978 qui est soumis ci-joint pour approbation, sous sa forme révisée.

#### 1. Campagnes dans le sud-est de l'Europe et renforcement des laboratoires dans cette région

L'évolution de la situation aphteuse en Turquie et en Proche-Orient en 1977 mérite une attention particulière de la part des états membres. Outre la recrudescence des foyers de virus A<sub>22</sub>, le virus 0 a infecté plusieurs fois la Thrace et une souche particulière du même type (O Machour) s'est diffusés en Iran, menaçant ainsi la Turquie. Des Dispositions ont été prises pour assurer les fournitures nécessaires aux campagnes de 1978, mais des mesures devront également être prises dans le courant de cette année pour maintenir les zones tampons au printemps de 1979. Les réserves financières ne suffisent toutefois pas à faire face aux dépenses que cela entraînera. En fait, les fonds pour les campagnes sont pratiquement épuisés.

En prenant les dispositions nécessaires pour les campagnes de 1979, il faudrait accorder la priorité à la Bulgarie où la production de vaccins en est encore au stage expérimental.

Pour les campagnes de 1979, il faudra dépenser environ 17 000 dollars, à prélever sur le compte spécial. Ce montant, avec les ressources encore disponibles dans les fonds fiduciaires (TF 9111 et TF 9097), sera consacré à l'achat du vaccin nécessaire pour protéger au moins les parties grecques et bulgares des zones tampons.

Le renforcement des laboratoires dans la région sera aussi poursuivi. Le projet PNUD/FAO TUR 549 continuera à opérer à Ankara, mais une aide complémentaire devrait être fournie aux laboratoires de Sofia et d'Athènes avec les fonds fiduciaires 9097 et 9111 (fonds de la CEE) respectivement. En Bulgarie, il s'agira surtout de mettre en service les installations pilotes acquises par le Gouvernement. A Athènes, la culture en suspension cellulaire va être entreprise, mais l'équipement obtenu jusqu'à présent doit subir des modifications techniques avant de pouvoir fonctionner. La Grèce a demandé deux bourses d'étude de deux mois chacune. Ces bourses pourraient être financées avec les fonds destinés aux campagnes.

#### 2. Activités du Groupe de recherche et collaboration avec l'AVRI et les autres laboratoires

Une aide continuera à être fournie à l'AVRI pour l'étude que cet institut a entreprise avec le concours d'une vingtaine de laboratoires, en vue de la normalisation des méthodes de titrage des virus et des anticorps. Un montant de 3 500 dollars est inscrit pour couvrir ces dépenses dans le budget de la Commission pour 1978.

3. Les activités à exécuter dans le domaine de la formation spécialisée (voir section 5.5) restent à définir.

ANNEXE IV - Tableau A

COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APHTEUSE

Fonds de dépôt No. 9042 - Sommes budgétées et dépenses réelles en 1977

Emploi des fonds

	1977 - Budget administratif <u>Approuvé 28/3/1977</u>	Comptes au <u>31/12/1977</u>
.10 <u>Personnel</u>		
- P5 Fonctionnaire santé animale	67 700 <sup>1/</sup>	61 075
- G6 Administrateur adjoint		(réunions = \$ 5 876)
- Personnel temporaire de conférence etc.		
.20 <u>Voyages</u>	6 000	4 117
.30 <u>Services contractuels</u>		
- Laboratoire mondial de référence	1 000	1 000
.40 <u>Dépenses générales de fonctionnement</u>	700	589
.50 <u>Dépenses au titre de l'Article V de l'Acte constitutif</u>	<u>5 000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 80 400</u>	<u>\$ 66 781</u>

COMPTE SPECIAL

.20 Voyages des membres du Comité technique permanent	6 500	1 805
.30 Services contractuels		
- Laboratoire mondial de référence	2 000	3 631
.80 Bourses/régionalisation	<u>2 558</u>	<u>1 974</u>
TOTAUX	<u>\$ 11 058</u>	<u>\$ 7 410</u>

<sup>1/</sup> Ce chiffre comprend une somme de \$7 200 destinée à couvrir les congés compensatoires du secrétaire qui devrait prendre sa retraite en juin 1977; cette somme est incluse sous la rubrique 'Personnel' pour 1978 (voir Tableau B).

ANNEXE IV - Tableau B

COMMISSION EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA FIEVRE APHTEUSE

Fonds de dépôt No. 9042 - Budget administratif annuel révisé pour 1978

<u>Provenance des fonds:</u>		<u>Emploi des fonds - 1978</u>	
Contributions des Etats Membres de la Commission		Chapitre I: Dépenses administratives au titre des Articles IV et XII.2 de l'Acte constitutif (1 x P5 Fonctionnaire Santé animale - 12 mois - Poste No. 6162-660); (1 x G6 Administrateur adjoint - 12 mois - Poste No. 6162-546); Personnel temporaire de conférence)	
Objet des fonds: Soutenir les activités de la Commission qui encourage l'action à l'échelon national et international concernant les mesures de lutte contre la fièvre aphteuse en Europe		Code 9042.00.10 Personnel	\$ 70 000
		.20 Voyages	\$ 6 500
Arrières de contributions, 1977	\$ 9 240	.30 Services contractuels	\$ 2 000
Contributions dues, 1978	\$ 84 669 3/4	.40 Dépenses générales de fonctionnement	\$ 736
Moins anticipés au titre de 1978 et transférés au Compte spécial	\$ 1 673		
Virement du Compte spécial	\$ 17 000	Total partiel - Chapitre I	\$ 79 236
		Chapitre II: Dépenses au titre de l'Article V de l'Acte constitutif (campagnes) 2/	\$ 30 000
		Chapitre III: Dépenses imprévues - Néant	-
TOTAL GENERAL	\$ 109 236	TOTAL GENERAL	\$ 109 236

COMPTE SPECIAL

<u>Fonds disponibles:</u>		<u>Emploi des fonds - 1978</u>	
Report de 1977	\$ 62 701	Code 9042.00.20 Voyages et indemnités journalières des membres du Comité technique permanent	\$ 7 000
Virement du Compte spécial	17 000	.30 Services contractuels: Remboursement au Laboratoire mondial de référence des travaux intéressant le Groupe de recherche	\$ 3 500
TOTAL	\$ 45 701		
		Balances:-	10 500
			35 201
TOTAL	\$ 45 701	TOTAL	\$ 45 701

1/ Le budget provisoire a été publié dans le rapport de la Vingt-deuxième Session, mars 1977 - page 99  
 2/ Somme mise de côté pour les campagnes contre la fièvre aphteuse exotique

Activités régionales et "Projet européen de coopération"

ANNEXE V

Il peut être utile de donner ici un bref résumé des idées et des initiatives qui ont conduit à l'élaboration du Projet européen de coopération.

C'est à la suite d'une demande d'assistance présentée en 1973 par la Bulgarie au PNUD pour la création d'une usine de production de vaccin antiaphteux à Sofia qu'a été formulée la proposition d'un projet européen de coopération en matière de lutte antiaphteuse. Le Bureau régional du PNUD pour l'Europe a demandé à la FAO de s'enquérir auprès des gouvernements de la possibilité d'établir un projet de coopération qui serait financé en partie par des fonds du PNUD prélevés sur l'allocation européenne régionale, en partie par des fonds du PNUD provenant du chiffre indicatif de planification (CIP) des pays participants et en partie par des fonds alloués par les gouvernements eux-mêmes. (Au début le projet n'intéressait que le sud-est de l'Europe).

Lors d'une réunion tenue à Varna, Bulgarie, en octobre 1975, le Comité exécutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse a examiné d'un oeil favorable une esquisse de projet établie par la FAO, qui aurait pour centre Sofia et dont les composantes principales seraient, au niveau international, "la coordination et la synchronisation des programmes prophylactiques en Europe sud-orientale", et, au niveau national, le financement de programmes intérieurs visant, par exemple, la production de vaccin antiaphteux.

La réaction des gouvernements à cette proposition a été plutôt négative; toutefois ils ont manifesté leur intérêt pour un projet dont le centre serait au Siège de la FAO et qui serait placé éventuellement sous le contrôle de la Commission européenne.

C'est ainsi que la FAO a élaboré, en coopération avec le PNUD, un projet européen de coopération dont la composante "inter-pays" était le renforcement et la coordination du réseau de laboratoires sur le continent européen, dans le cadre duquel, les laboratoires nationaux et les instituts de recherche antiaphteux (comme Tübingen, en République fédérale d'Allemagne) devaient jouer le rôle de "donateurs" envers les laboratoires en voie de création de l'Europe de l'Est. Des cours de formation - tant dans le domaine du diagnostique que dans celui des méthodes de production de vaccins - des séminaires sur l'épizootologie, les biostatistiques et l'immunologie, et des missions de consultants spécialistes ont été choisis comme éléments principaux de la composante inter-pays du Programme.

En 1976, le Bureau régional du PNUD à Genève invitait les pays européens - donateurs ou bénéficiaires éventuels - à étudier le nouvel avant-projet. Ce dernier a également été présenté pour examen à la trente-huitième session du Comité exécutif de la Commission européenne réunie à Oslo en juin 1976.

Plus récemment, il a été soumis à la vingt-deuxième session de la Commission européenne (Rome, mars 1977) où un représentant du PNUD a pu à nouveau en présenter et en expliquer les objectifs et le fonctionnement. Au cours de l'échange de vues qui a suivi, seul le Président du Groupe de recherche a formulé des propositions constructives: il a offert l'aide des instituts nationaux d'Europe occidentale pour améliorer les aspects et les objectifs techniques du projet. Le représentant du PNUD a donné l'assurance à la Commission que le soutien du PNUD aux projets nationaux existants serait maintenu, que ce projet soit ou non mis en oeuvre. Depuis lors, la Turquie a obtenu du PNUD une prolongation de deux ans de son projet national antiaphteux (TUR 549) et une aide a été promise à la Bulgarie pour la création d'un laboratoire antiaphteux dans le cadre d'un Programme PNUD par pays.

Enfin la lettre de couverture, qui accompagnait le rapport de la vingt-deuxième session, demandait à tous les gouvernements des pays membres de donner franchement leur opinion ou de formuler des suggestions sur le projet de coopération. Cette lettre a été envoyée en juillet dernier. Seuls deux pays (la Suisse et Chypre) ont répondu, tous deux positivement. Etant donné ce qui précède, on a suggéré d'abandonner l'élément inter-pays - tels qu'il était présenté dans le projet - et d'accentuer au contraire l'aspect national qui a trait au renforcement du réseau de laboratoires dans les Etats et qui devrait être mis en oeuvre dans le cadre des programmes par pays financés par le PNUD. Quelle que soit la décision, les idées maîtresses du projet de coopération - notamment celles concernant l'organisation de cours de spécialisation en matière de techniques de laboratoires et de séminaires sur des questions présentant un intérêt spécifique pour la Commission - devraient être retenues et étudiées dans le cadre des thèmes principaux des activités futures de la Commission. Ceci donnerait un nouvel élan à l'ensemble des travaux de la Commission et contribuerait ainsi au progrès de la coopération est-ouest sur le continent.

On pourrait explorer la possibilité d'une action conjointe avec le Bureau régional du PNUD pour l'Europe dans le but de résoudre les problèmes de financement.